

Un voyage de 2 000 km en canot pour Pierre Arceneau en 1714

André Mathieu

Volume 57, Number 1 (197), April–July 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/93131ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (print)

2561-410X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mathieu, A. (2020). Un voyage de 2 000 km en canot pour Pierre Arceneau en 1714. *Magazine Gaspésie*, 57(1), 49–51.



Sketches on the Caspédia, vers la deuxième moitié du 19^e siècle.

Musée de la Gaspésie. Collection Richard Gauthier. P162/1

UN VOYAGE DE 2 000 KM EN CANOT POUR PIERRE ARCENEAU EN 1714

Le fils de l'ancêtre de tous les Arsenault acadiens a parcouru près de 2 000 km en canot. En 1895, l'archiviste du Canada publiait son *Report on Canadian Archives 1894*, lequel comporte le récit suivant : « A declaration and journal of the voyage of Peter Arceneau inhabitant of Beaubassin going from said place a trading as far as Cape Gaspe the 28th of May 1714 in a birch canoe. »¹

André Mathieu

Historien amateur et résident de Carleton-sur-Mer

Né à Beaubassin en 1696, Pierre Arceneau (II) est un des fils de Pierre Arceneau, navigateur côtier, et de son épouse Marguerite Dugas. Le couple a un autre enfant nommé Abraham. Devenu veuf, le père se remarie avec Marie Guérin en 1689 qui lui donne six autres fils et une fille, tous nés à Beaubassin. Vers 1728, le clan Arsenault se déplace à Malpègue sur l'isle Saint-Jean (l'actuelle l'île du Prince-Édouard) avant d'en être chassé après la chute de Louisbourg en 1758. Il se réfugie à l'embouchure de la rivière Ristigouche à La Petite-Rochelle. Eux-mêmes et leurs descendants

peupleront les deux rives de la baie des Chaleurs et perpétueront le patronyme Arsenault, si présent en Gaspésie.

POURQUOI CE LONG VOYAGE?

Il y a déjà longtemps que l'Angleterre désire s'emparer de l'Acadie et de la Nouvelle-France. De 1613 à 1710, Port-Royal, capitale de l'Acadie, subit de nombreuses attaques et occupations. Le 13 octobre 1710, le gouverneur français Subercase capitule devant les forces britanniques très supérieures du colonel Francis Nicholson. Port-Royal devient Annapolis Royal, la rivière Dauphin est renommée Annapolis River et

l'Acadie, dorénavant appelée Nova-Scotia, appartient dès lors à l'Angleterre. Le traité d'Utrecht, signé en avril 1713, confirme la perte de l'Acadie que la France abandonne définitivement à l'Angleterre.

Afin sans doute de mieux connaître les environs du pays dont il est maintenant responsable, le lieutenant-gouverneur Thomas Caulfield mandate alors un citoyen afin de visiter la côte Atlantique et de lui faire rapport de l'activité commerciale s'y déroulant. Ce citoyen, Pierre Arceneau, fera ce voyage en canot entre le 28 mai et le 16 septembre 1714.

À son retour à Annapolis Royal, il résume son périple au gouverneur



Détail d'une carte du golfe du Saint-Laurent, 1764; cette carte est la plus ancienne que possède le Centre d'archives du Musée de la Gaspésie. La première partie du voyage d'Arceneau y est tracée en rouge et la deuxième partie en bleu.
Musée de la Gaspésie. Centre d'archives de la Gaspésie. P57/5/1

Nicholson, qui est de passage en Nouvelle-Écosse, en présence de plusieurs officiers britanniques. Sa déposition orale est sans doute traduite et transcrite par Paul Mascarene, un huguenot français capitaine dans l'armée britannique, seul francophone présent lors de son témoignage.

LE TRAJET

Selon sa déclaration, son long trajet en « canot » débute à Baie Verte. De là, il monte vers le nord et s'arrête successivement au cap Tourmentin, à Indayque (Shédiac?), Richibouctou, Miramichi, Poemons (?), Shippagan,

l'île Caraquet, Pespabiacque (aussi connu comme Pontchartrain), Percé et l'île Bonaventure, Pointe St-Pierre, Gaspé et retour vers Baie Verte. Cette première partie du voyage dure environ trois semaines.

À la fin de juin, on repart de Beaubassin vers l'île Royale (île du Cap-Breton) au départ de Baie Verte, Menchip (Tatamagouche?), Pictou, cap St-Louis (?), le passage de Fonsacque (déroit de Canseau), île Madame, St-Peters (Fort-Toulouse) et enfin, Louisbourg. Au retour, on s'arrête à St-Peters, île Madame, cap St-Louis et finalement à Baie Verte.

Arceneau se repose une quinzaine de jours auprès des siens à Beaubassin avant de s'embarquer sur un navire marchand pour Annapolis Royal où il narre son voyage au général Nicholson le 16 septembre 1714.

LE RÉCIT DE VOYAGE

La déclaration de Pierre Arceneau comporte des observations précises sur les distances parcourues (fournies en lieues), les ports visités et leurs commodités pour la préparation et le séchage du poisson, la présence d'Autochtones et de wigwams (type d'habitation), le

nombre de bateaux à l'ancre et leurs chaloupes, le chargement de ceux-ci, etc.

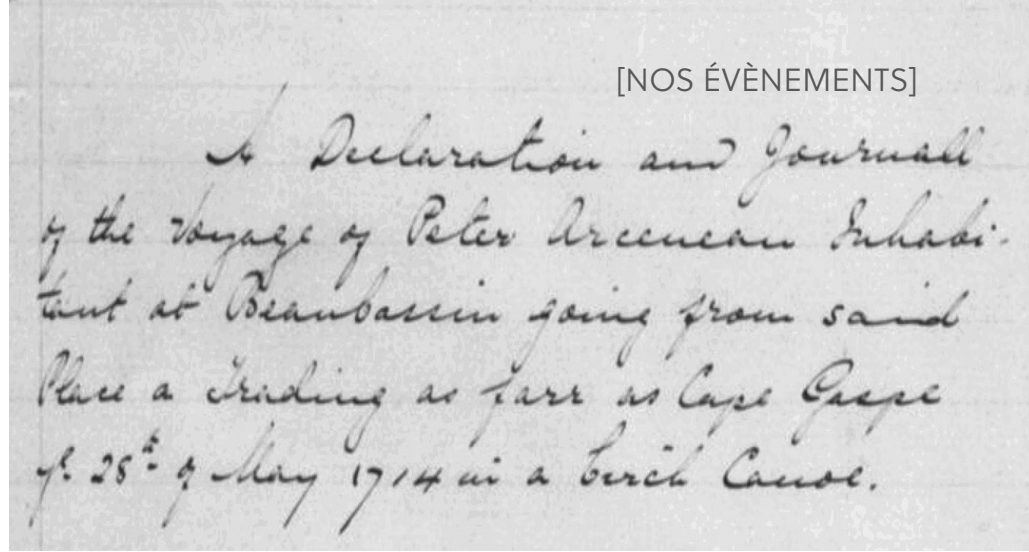
En particulier, il note qu'à Caraquet, un navire basque est chargé de 4 000 quintaux (un quintal équivalait à 112 livres) de poisson et entouré de douze chaloupes. Visitant les côtes canadiennes depuis 1500, les Basques semblent toujours très actifs dans le golfe du Saint-Laurent puisque Arceneau dénombre deux navires basques à Paspébiac, six à Percé, quinze ou vingt à Pointe St-Pierre, un à Gaspé rempli de 5 000 quintaux de poisson et entouré de treize chaloupes. À Louisbourg, il observe le déchargement d'artillerie d'un bateau du Roi (français) en provenance de Placentia (Plaisance) à Terre-Neuve. À noter que les habitants de Plaisance et les militaires ont dû se déplacer à Louisbourg à la suite du traité d'Utrecht qui a redonné à l'Angleterre la possession de la côte est de Terre-Neuve. De plus, il y constate la présence de cinq ou six vaisseaux marchands pêchant la morue en plus de deux voiliers anglais chargés de pains de sel et autres choses. Il décrit la rade de Louisbourg ainsi : « très pratique pour toutes sortes de navires et un excellent port, adéquat pour la pêche et le séchage du poisson ».

On pourrait s'étonner que, lors de ce voyage, Pierre Arceneau ne s'arrête pas à Pabos ou Grande-Rivière. Il est possible que ces graves ne soient pas encore exploitées avant la venue du seigneur De Bellefeuille, qui y fera son arrivée après 1720.

Certains passages plus personnels indiquent l'intérêt de Pierre Arceneau pour la nourriture et la boisson. Ainsi, à Poemons, « les *Indiens* pêchent l'anguille où elles sont en abondance à la lueur de torches [...] et cela nous a donné beaucoup de plaisir ». À l'île Caraquet, il apprécie l'hospitalité de monsieur Héneau où « nous demeurâmes sept jours et furent bien traités au brandy et autres choses ».

LE FAMEUX « CANOT »

D'après le titre de la déclaration, il appert que tout ce voyage d'environ 2 000 km a été fait à bord d'un canot



Extrait de la déclaration et du journal du voyage de Pierre Arceneau (voir la note), 1714.

Douglas Brymner, *Report on Canadian Archives 1894*, printed by order of Parliament, Ottawa, 1895. Bibliothèque et Archives Canada. C-9120

d'écorce. Il est en effet probable que le début du voyage jusqu'à Caraquet se soit fait à bord d'un ou des canots. Par contre, on constate que lors de son passage à l'île Caraquet il achète une « chaloupe tout équipée pour la somme de 90 livres » et il raconte avoir vendu dix moutons à Louisbourg! Il serait plus raisonnable d'admettre que les déplacements subséquents ont dû se faire dans des embarcations plus conséquentes. On peut imaginer qu'à la veille de traverser la baie des Chaleurs vers Paspébiac et plus tard jusqu'à Louisbourg, l'utilisation d'un esquif plus gros et plus lourd qu'un canot soit apparu préférable!

De plus, le titre de la déclaration laisse à penser que Pierre Arceneau a fait le voyage seul à bord de son « canot ». Or, dans sa narration, il utilise le pluriel lorsqu'il parle de ses escales, par exemple : « nous y sommes restés 2 jours ». On peut donc penser que Pierre Arceneau n'était pas seul, mais accompagné d'un certain nombre de compagnons, fort possiblement des Autochtones.

Il semble que notre grand voyageur n'appréciait pas vivre sous la domination britannique, car vers 1728, il quitte Beauassin pour s'établir avec ses enfants en terre française à Malpèque sur l'île Saint-Jean (île du Prince-Édouard). Il décède avant 1760, sans doute victime des turbulences entourant

la déportation des habitants de l'île en 1758. Sa bru, Marguerite Cormier, est recensée à La Petite-Rochelle en 1760.

Ce récit confirme que même à cette époque lointaine il était possible de parcourir de grandes distances à bord de solides embarcations menées par des gens compétents ayant tout le respect requis pour la mer. Le fait que Pierre Arceneau ait été choisi par le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse laisse penser qu'il jouissait d'une certaine renommée et d'une réputation de compétence.

« Déclaration et journal du voyage de Pierre Arceneau » dans Douglas Brymner, *Report on Canadian Archives 1894*, printed by order of Parliament, Ottawa, 1895.

Pour en savoir davantage sur les Arsenault : Collectif sous la direction de Michel Goudreau, *Familles rebelles de La Petite-Rochelle : Les Acadiens de la résistance sur la Ristigouche 1760*, Société historique Machault, 2017, 296 p.

Note

1. Traduction libre : « Déclaration et journal du voyage de Pierre Arceneau habitant de Beauassin se déplaçant de cet endroit aussi loin que Cap Gaspé le 28 mai 1714 dans un canot d'écorce. »



CONSULTEZ LA DÉCLARATION